

RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00605
Numéro SIREN : 382 905 867
Nom ou dénomination : KAMI

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2020 sous le numéro de dépôt 6221

1

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS

DGFIP N° 2050 2020

11 SEP. 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS KAMI

Adresse de l'entreprise 1 Allée des Vergers 37250 MONTBAZON

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Numéro SIRET* 3 8 2 9 0 5 8 6 7 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice précédent* 15

Néant *

Exercice N clos le, 31032020

N-1 31032019

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB				
		Frais de développement * CX				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	410 049	375 823	34 225	12 734
		Fonds commercial (1) AH				
		Autres immobilisations incorporelles AJ				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN				
		Constructions AP				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	145 872	130 208	15 663	12 240
		Autres immobilisations corporelles AT	731 393	710 523	20 870	26 903
Immobilisations en cours AV						
Avances et acomptes AX						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS				
		Autres participations CU				
	Créances rattachées à des participations BB					
	Autres titres immobilisés BD					
	Prêts BF					
Autres immobilisations financières* BH	94 273		94 273	98 896		
TOTAL (II) BJ		1 381 588	1 216 555	165 032	150 774	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	4 621 571	1 084 607	3 536 964	3 058 112
		En cours de production de biens BN				
		En cours de production de services BP				
		Produits intermédiaires et fins BR	2 312 274	52 225	2 260 048	1 441 863
		Marchandises BT				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	309 292		309 292	127 423
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	7 240 184	351 206	6 888 977	7 036 666
		Autres créances (3) BZ	1 751 831		1 751 831	1 667 017
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	1 615		1 615	1 500
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	188 910		188 910	139 349	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	553 315		553 315	759 910	
	TOTAL (III) CJ	16 978 994	1 488 039	15 490 955	14 231 843	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Écarts de conversion actif* (VI) CN	30 108		30 108	16 933	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		18 390 691	2 704 595	15 686 096	14 399 550	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
Clause de réserve de propriété *						
		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		
		Stocks		Créances :		

202000622

CERTIFIÉ COUFORME

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS KAMI		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 600 000...)	DA		2 600 000	2 600 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		162 295	159 112
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		508 690	448 222
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		226 659	63 651
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		3 497 645
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		32 722	99 278
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		32 722	99 278
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		5 267 632	5 057 746
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		3 000	7 189
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		620 040	36 000
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		4 692 041	4 764 898
	Dettes fiscales et sociales	DY		1 062 528	1 023 383
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA		141 975	72 993	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		368 510	67 075
	TOTAL (IV)	EC		12 155 728	11 029 286
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		15 686 096	14 399 550
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		11 535 688	10 627 430	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Désignation de l'entreprise : SAS KAMI								Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	2 931 183	FE	21 398 608	FF	24 329 791	26 214 428	
		FG	542 240	FH	267 861	FI	810 102	1 233 600	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 473 424	FK	21 666 470	FL	25 139 894	27 448 029	
	Production stockée*					FM	838 493	413 870	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	708 698	509 874	
	Autres produits (1) (11)					FQ	153 475	247 603	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	26 840 562	28 619 377
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 300 200	3 888 616	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	7 352 401	7 654 556	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(916 230)	(1 558 484)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	11 161 826	12 652 729	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	395 791	399 180	
	Salaires et traitements*					FY	2 776 376	3 312 431	
	Charges sociales (10)					FZ	1 065 327	1 322 227	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	27 040	17 524
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 272 621	692 118
	Pour risques et charges dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE	4 456	7 936		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	26 439 810	28 388 837	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	400 751	230 540	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	19 594	15 626	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	16 933	16 357	
	Différences positives de change					GN	108 599	98 349	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	145 126	130 332	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	30 108	16 933	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	118 370	130 339	
	Différences négatives de change					GS	150 740	116 327	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	299 218	263 599	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(154 092)	(133 267)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	246 659	97 272	

(RENOVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS KAMI</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	81 478	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	112 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	81 478 112 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	101 478 145 621	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	101 478 145 621	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(20 000) (33 621)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	27 067 166 28 861 709	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	26 840 507 28 798 058	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	226 659 63 651	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	29 552 28 109	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatifs A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
joindre en annexe). (7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATION DE GESTION		101 478		
REPRISE DE PROVISION SUR CHARGES EXCEPTIONNELLES			81 478	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS KAMI										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 264 818	KE		KF	37 757	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9	KJ		KK		KL		
			Dont Composants		M1	KM		KN		KO		
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M2	KP		KQ		KR	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M3	KS	649 684	KT		KU	8 165	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants			KV	67 575	KW		KX		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KY		KZ		LA		
		Matériel de transport *				LB	1 017 474	LC		LD		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LE		LF		LG		
		Emballages récupérables et divers *				LH		LI		LJ		
	Immobilisations corporelles en cours					LK		LL		LM		
	Avances et acomptes					LN	1 734 735	LO		LP	8 165	
	TOTAL III											
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	98 896	IU		IV	2 876			
TOTAL IV				LQ	98 896	LR		LS	2 876			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	3 098 450	ØH		ØJ	48 799			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence						
						2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	892 526	LW	410 049	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		IQ	MA		MB		MC		
			Dont Composants		IR	MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		Dont Composants		IS	MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		IT	MJ	511 977	MK	145 872	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		Dont Composants		IU	MM		MN	67 575	MO	
		Matériel de transport		Dont Composants		IV	MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		Dont Composants		IW	MS	353 657	MT	663 817	MU	
		Emballages récupérables et divers *		Dont Composants		IX	MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III				IV	NG	865 634	NH	877 265	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	7 500	2F	94 273	2G	
	TOTAL IV				I3		NJ	7 500	NK	94 273	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	1 765 661	ØL	1 381 588	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS KAMI</u>							Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CY		EL		EM		
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II		PE		PF		PG		
			1 252 083				16 266		892 526		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions			PM		PN		PO		PQ		
Sur sol propre											
Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU		
Inst générales, agencements, aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
			637 444		4 741		511 977		130 208		
Autres			QD		QE		QF		QG		
Inst générales, agencements, aménagement divers			40 672		6 033				46 705		
Immobilisations corporelles			QH		QI		QJ		QK		
Matériel de transport											
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL		QM		QN		QO		
			1 017 474				353 657		663 817		
Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU		QV		QW		QX		
			1 695 591		10 774		865 634		840 731		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN		ØP		ØQ		ØR		
			2 947 675		27 040		1 758 161		1 216 555		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
Sur sol propre		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
Sur sol d'autrui		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst gales, agenc et am des const.		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Inst techniques mat et outillage		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
Autres immobilisations corporelles		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
Inst gales, agenc am divers		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
Matériel de transport		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
Mat bureau et inform. mobilier		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Emballages récup et divers											
TOTAL III											
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS KAMI

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z		TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	17 800	32 722	17 800	32 722	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
		Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III	7B	679 146	1 136 832	679 146	1 136 832	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	215 418	135 788	135 788	351 206	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	1 272 620	UF	679 146	
	- financières	UG	32 722	UH	17 800	
	- exceptionnelles	UJ		UK	81 478	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	993 844	1 305 343	778 425	1 520 762
Titres mis en équivalence . montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C G I					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA . Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	94 273	UV	94 273	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	355 194		355 194						
	Autres créances clients	UX	6 884 989		6 884 989						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	13 263		13 263						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	14 708		14 708						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	78 591		78 591					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	169 928		169 928					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	730 441		730 441						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	744 896		744 896						
	Charges constatées d'avance	VS	553 315		553 315						
	TOTAUX		VT	9 639 604	VU	9 639 604	VV				
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	4 901 775		4 901 775						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	365 856		365 856						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	3 000		3 000						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 692 041		4 692 041						
Personnel et comptes rattachés		8C	623 449		623 449						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	374 192		374 192						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	19 150		19 150						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	45 736		45 736						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	141 975		141 975						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	368 510		368 510						
TOTAUX		VY	11 535 688	VZ	11 535 688						
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	333 958	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise		SAS KAMI		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le		31032020				
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									WA	226 659	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD				Amortissements excédentaires (art 39-4 du C.G.I) et autres amortissements non déductibles		WE				
		WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	13 175				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	13 175		
	Amendes et pénalités	WJ				Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions diffères	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8	
		- imposées au taux de 0 %							ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*							- Plus-values nettes à court terme		WN			
							- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art 39-1-3 et 212 du C.G.I)		SU				Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art 209C)		SX				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MB			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
									TOTAL I	WR	239 834	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	16 933	
Régimes d'imposition particuliers et impositions diffères	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV		
			- imposées au taux de 0 %							WH		
			- imposées au taux de 19%							WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation								2A		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*										ZY	
	Majoration d'amortissement*										XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)			L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)			L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)			K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)			PA
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV	Bassin d'emploi à dynamiser (44 duodecies)			IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)			XC
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)			PB		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art 39decies)		A9				Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite			YH		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA				Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)			YC		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB				Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)			YD		
							Créance dégagée par le report en arrière de déficit			ZI		
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2	
									TOTAL II	XH	163 355	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables						bénéfice (I moins II)		XI	76 479			
						déficit (II moins I)			XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL		76 479	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	XO			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS KAMI</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	2 528 049	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	76 479	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	2 451 570	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	2 451 570	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1° bis A1 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I 1 ^{er} bis A1 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
Dotations provisions pour perte de change	8X	13 175	8Y 16 933
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A	YN	13 175	YO 16 933
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS KAMI</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	3 182					
						- Autres réserves	ZD	60 468					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	63 651		Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF						
	TOTAL I	ØF	63 651		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG						
				TOTAL II	ZH	63 651							
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N		Exercice N - 1	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	7 074 767	8 089 324						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois	J8			XQ	566 553	650 616						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	282 440	271 251						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	1 134 102	1 090 560						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES			ST	2 103 963	2 550 976						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	11 161 826	12 652 729						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	74 142	92 905						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS			9Z	321 649	306 275						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	395 791	399 180						
T V A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	659 312	2 326 740						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				VZ	589 216	2 316 260						
DIVERS	- Montant brut des salaires *				ØB	2 320 518							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1.29 %	1.47 %						
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG							
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies					RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS KAMI						Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦				⑧	⑨	⑩	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨				(A)			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩					(B)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪					(ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS KAMI Néant *

<p>① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés</p> <p>② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu</p>	<p>Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .</p> <p>Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ① *</p> <p>Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ① *</p>
--	--

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise <u>SAS KAMI</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés }	4				
		5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise	SAS KAMI	Néant	<input type="checkbox"/>	*	
Exercice ouvert le	01.04.2019	et clos le	31.03.2020	Durée en nombre de mois	12
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel		YP		66.20	
Dont apprentis		YF			
Dont handicapés		YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA		25 139 894	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT		29 552	
		TOTAL 1	OX	25 169 446	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH		153 475	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE			
Subventions d'exploitation reçues		OF			
Variation positive des stocks		OD		1 754 724	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT			
		TOTAL 2	OM	1 908 200	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Achats		ON		16 764 659	
Variation négative des stocks		OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR		4 483 215	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS		458 655	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ		246 026	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW		4 456	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		OY			
		TOTAL 3	OJ	21 957 013	
IV Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	5 120 632	
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF) Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA		5 120 632	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	<input type="checkbox"/>	EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX			
Effectifs au sens de la CVAE		EY			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX			
Période de référence	GY		/	/	
Date de cessation	HR		/	/	

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F

2020

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31032020

N° SIRET 3 8 2 9 0 5 8 6 7 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS KAMI

ADRESSE (voie) 1 Allée des Vergers

CODE POSTAL 37250

VILLE MONTBAZON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	162 500
---	----	---	--	----	---------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	--	--	----	--

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination KAMI DEVELOPPEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 501371157 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 162 500

Adresse N° 1 Voie all. des Vergers

Code Postal 37250 Commune MONTBAZON Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance Date N° Département Commune Pays

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance Date N° Département Commune Pays

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant [X]

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31032020

N° SIRET 3 8 2 9 0 5 8 6 7 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS KAMI

ADRESSE (voie) 1 Allée des Vergers

CODE POSTAL 37250 VILLE MONTBAZON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 0

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2020

Exercice ouvert le	01042019	et clos le	31032020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social
SAS KAMI	
SIRET	3 8 2 9 0 5 8 6 7 0 0 0 1 8
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
1 Allée des Vergers La Grange Barbier 37250 MONTBAZON	

B RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère	
SIRET	

C ACTIVITÉ

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Commerce de gros (commerce interentrepri	<input type="checkbox"/>

D RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15 %
			PV exonérées art 238 quaterdecies
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art 44 sixies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art 44 septies <input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art 44 sepdecies <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="checkbox"/>
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			

E IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité	

F CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C/C/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe .

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID COMPTABILITE

Viseur conventionné Visa - CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

- du comptable Tél:

- du conseil Tél:

- du CGA ou du viseur conventionné : Tél:

- N° d'agrément

SAS KAMI

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					(e)
					(f)
					(g)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art 48-1 à 6 ann. III au CGI) - SARL – tous les associés, - SCA – associés gérants, - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités, - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants	Pour les S A R L	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	2 274 040	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE
 Au titre de l'année N

2069RCI

SAS KAMI
 382905867 IS1

31/03/2020

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI) Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	X

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Crédit d'impôt	Montant
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
	76 121
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV - MECENAT - LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

KAMI SAS

Société par Actions Simplifiée

1 allée des Vergers
37250 MONTBAZON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020

In Extenso

In Extenso Audit

25 rue de la Milletière
BP 87457
37074 Tours Cedex 2

Tel : 02 47 87 48 00
toursnord@inextenso.fr
www.inextenso.fr

KAMI SAS

Société par Actions Simplifiée

1 allée des Vergers
37250 MONTBAZON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020

A l'Associé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KAMI relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note de l'annexe « Durée de l'exercice comptable » concernant la durée de l'exercice clos le 31 mars 2019 et dans la note de l'annexe « Evènements survenus au cours de l'exercice » concernant la crise sanitaire liée au Covid-19 et ses impacts sur la société.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Principes, règles et méthodes comptables**

Nous avons vérifié le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues. Nous avons mis en œuvre des tests, sur la base des informations disponibles à ce jour, pour vérifier par sondages l'application de ces principes et méthodes comptables.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la Loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, mentionnées dans le rapport de gestion, sont incomplètes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tours, le 24 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes
In Extenso Audit

Représenté par Lionel TESSON

COMPTES ANNUELS

Bilan
Compte de résultat
Annexe

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/03/2020	31/03/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	410 049	375 824	34 225	12 734
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	145 873	130 209	15 664	12 240
Autres immobilisations corporelles	731 393	710 523	20 870	26 904
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	94 274		94 274	98 897
ACTIF IMMOBILISE	1 381 589	1 216 556	165 033	150 774
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	4 621 572	1 084 607	3 536 965	3 058 112
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	2 312 274	52 226	2 260 049	1 441 863
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	309 293		309 293	127 424
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	7 240 184	351 207	6 888 977	7 036 666
Autres créances	1 751 831		1 751 831	1 667 018
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 615		1 615	1 500
(dont actions propres :)				
Disponibilités	188 910		188 910	139 350
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	553 316		553 316	759 910
ACTIF CIRCULANT	16 978 995	1 488 040	15 490 955	14 231 844
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	30 108		30 108	16 933
TOTAL GENERAL	18 390 692	2 704 595	15 686 096	14 399 551



Rubriques	31/03/2020	31/03/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 2 600 000)	2 600 000	2 600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	162 295	159 113
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	508 691	448 222
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	226 659	63 651
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	3 497 645	3 270 986
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	32 723	99 279
Provisions pour charges		
PROVISIONS	32 723	99 279
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 267 632	5 057 747
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	3 000	7 189
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	620 040	36 000
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 692 042	4 764 898
Dettes fiscales et sociales	1 062 529	1 023 383
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	141 975	72 993
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	368 511	67 075
DETTES	12 155 728	11 029 286
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	15 686 096	14 399 551



Rubriques	France	Exportation	31/03/2020	31/03/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	2 931 184	21 398 608	24 329 792	26 214 429
Production vendue de services	542 240	267 862	810 102	1 233 601
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 473 424	21 666 470	25 139 894	27 448 029
Production stockée			838 493	413 870
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			708 699	509 874
Autres produits			153 476	247 604
PRODUITS D'EXPLOITATION			26 840 562	28 619 378
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 300 200	3 888 617
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			7 352 402	7 654 557
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-916 231	-1 558 484
Autres achats et charges externes			11 161 827	12 652 730
Impôts, taxes et versements assimilés			395 791	399 180
Salaires et traitements			2 776 376	3 312 432
Charges sociales			1 065 327	1 322 228
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			27 041	17 524
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 272 621	692 119
Dotations aux provisions				
Autres charges			4 456	7 936
CHARGES D'EXPLOITATION			26 439 811	28 388 837
RESULTAT D'EXPLOITATION			400 752	230 540
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			19 594	15 626
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			16 933	16 357
Différences positives de change			108 599	98 349
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			145 126	130 332
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			30 108	16 933
Intérêts et charges assimilées			118 371	130 339
Différences négatives de change			150 740	116 327
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			299 219	263 600
RESULTAT FINANCIER			-154 092	-133 268
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			246 659	97 273



Rubriques	31/03/2020	31/03/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	81 478	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		112 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	81 478	112 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	101 478	145 621
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	101 478	145 621
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-20 000	-33 621
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	27 067 167	28 861 710
TOTAL DES CHARGES	26 840 507	28 798 059
BENEFICE OU PERTE	226 659	63 651



Annexes



DUREE DE L'EXERCICE COMPTABLE

L'exercice comptable s'étend du 1er avril 2019 au 31 mars 2020 soit 12 mois.

Pour rappel : l'exercice précédent comprenait 15 mois d'activité du fait du changement de date de clôture, passant du 31/12 au 31/03.

EVENEMENTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement au 31 mars 2020 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 mars 2020, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 mars 2020 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

En raison de la nature de son activité, l'entreprise a dû fermer une partie de ses établissements en date du 16/03/2020.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie ;
- Recours à l'activité partielle
- Demande d'un prêt garanti par l'Etat

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise et à la bonne situation de trésorerie à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause ».



Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations

- ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations
- sont inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Constructions	4 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	10 % D	15 % D
Install. générales agencts, aménagts	10 % L	10 % L
Matériel de transport	20 % L	25 % L
Matériel de bureau et informatique	20 % L	20 % D
Mobilier	10 % L	10 % L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du



montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode coût unitaire moyen pondéré.
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 264 818		37 758
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind	649 685		8 165
Installations générales, agenc., aménag.	67 576		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 017 475		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 734 735		8 165
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	98 897		2 877
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	98 897		2 877
TOTAL GENERAL	3 098 450		48 799

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		892 527	410 049	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.		511 977	145 873	
Installations générales, agencements divers			67 576	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		353 657	663 818	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		865 634	877 266	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		7 500	94 274	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		7 500	94 274	
TOTAL GENERAL		1 765 661	1 381 589	



Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 252 084	16 266	892 527	375 824
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	637 445	4 741	511 977	130 209
Installations générales, agenc. et aménag. divers	40 672	6 033		46 706
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 017 475		353 657	663 818
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 695 592	10 775	865 634	840 732
TOTAL GENERAL	2 947 676	27 041	1 758 161	1 216 556

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



ETAT DES STOCKS ET ENCOURS

Stocks au 31/03/2020

	Valeur Brute	Dépréciations	Valeur Nette
* Stocks de Matières Premières	: 4 621 571 €	1 084 607 €	3 058 112 €
* Stocks de Produits Finis	: 2 312 274 €	52 225 €	1 441 863 €

DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Produits Constatés d'Avance au 31/03/2020

Clients - PCA : 368 510 €

Charges Constatées d'Avance au 31/03/2020

Production - CCA : 386 687 €

Autres - CCA : 166 629 €

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Montant Début	Augmentations	Diminutions	Montant Fin
Provisions pour pertes de change	17 800 €	32 722 €	17 800 €	32 722 €
Provisions pour risques	81 478 €	0 €	81 478 €	0 €

DETAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES

Aides SILAE + Indemnité Activité partielle PAR : 4 325 €

Indemnités de Formation : 8 533 €

Autres Indemnités : 16 694 €

DETAIL CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Ce résultat exceptionnel négatif est lié à la sortie d'un salarié.

CREDIT D'IMPOT

Les Crédits d'Impôts Recherche sont comptabilisés en produits d'exploitation.



Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	162 500			16
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				



Le montant des honoraires relatifs à la mission d'audit des Commissaires Aux Comptes s'élève à 23 800 € HT dans les comptes au 31/03/2020.



Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	17 801	32 723	17 801	32 723
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	81 478		81 478	
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	99 279	32 723	99 279	32 723
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	679 147	1 136 833	679 147	1 136 833
Dépréciations comptes clients	215 419	135 788		351 207
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	894 566	1 272 621	679 147	1 488 040
TOTAL GENERAL	993 844	1 305 343	778 426	1 520 762
Dotations et reprises d'exploitation		1 272 621	679 147	
Dotations et reprises financières		32 723	17 801	
Dotations et reprises exceptionnelles			81 478	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				



ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	94 274	94 274	
Clients douteux ou litigieux	355 195	355 195	
Autres créances clients	6 884 989	6 884 989	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	13 264	13 264	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	14 709	14 709	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfiques	78 592	78 592	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	169 928	169 928	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	730 442	730 442	
Débiteurs divers	744 897	744 897	
Charges constatées d'avance	553 316	553 316	
TOTAL GENERAL	9 639 604	9 639 604	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	4 901 775	4 901 775		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	365 857	365 857		
Emprunts et dettes financières divers	3 000	3 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 692 042	4 692 042		
Personnel et comptes rattachés	623 450	623 450		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	374 192	374 192		
Etat : impôt sur les bénéfiques				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	19 151	19 151		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	45 736	45 736		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	141 975	141 975		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	368 511	368 511		
TOTAL GENERAL	11 535 688	11 535 688		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés



INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Les indemnités sont évalués par un actuairé à hauteur de 358 385 €, selon les hypothèses retenues suivantes :

- Taux annuel d'actualisation : 1.40 %
- Age moyen : 43.5 ans
- Ancienneté moyenne : 10.6 années
- Rémunération annuelle moyenne : 39 929 €

NANTISSEMENT

Le nantissement d'origine auprès des banques s'élèvent à hauteur de 1 250 000 €, pour un capital restant dû au 31/03/2020 de 365 856.56 €

COUVERTURE DE CHANGE

Sur vente : VAT 800 000 USD sur la banque TARNEAUD au taux de 1.1649 - échéance au 15/06/2020

Sur achat : NEANT

EFFECTIFS AU 31/03/2020 :

• Cadres / Direction :	34
• Techiciens et agents de maîtrise :	21
• Employés :	<u>14</u>
TOTAL :	69

Effectif moyen : 67



Compte	Libellé	31/03/2020	31/03/2019	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418000D	Factures Ó Útablir	60 110,85	115 641,60	-55 530,75
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		60 110,85	115 641,60	-55 530,75
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		60 110,85	115 641,60	-55 530,75



Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	162 500			16
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				



KAMI
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 2 600 000 euros
Siège social : 1 Allée des Vergers LA GRANGE BARBIER
37250 MONTBAZON
382 905 867 RCS TOURS

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 10 AOUT 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 MARS 2020 SOUMISE ET ADOPTEE

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 226 659 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 226 659 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

A la réserve légale, soit 11 332,95 euros

Aux autres réserves, soit 215 326,05 euros

Total **226 659 euros** **226 659 euros**

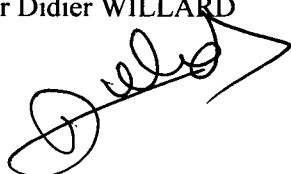
RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa de l'article 243 bis du Code général des impôts.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Didier WILLARD



POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME